OBJET : LITIGE CONCERNANT LES MOTEURS DIESEL CATERPILLAR C13 ET C15 CONFORMES À LA NORME EPA 2007 AU CANADA

FORMULAIRE D'EXCLUSION

Les Membres du groupe sont liés par les termes de l'entente de règlement, à moins qu'ils s'excluent des actions collectives.

Si vous vous excluez, vous n'aurez pas le droit de faire une réclamation ou de recevoir des prestations en vertu de l'entente de règlement. Si vous vous excluez, vous devez savoir que des délais de prescription déterminés s'appliquent pour entreprendre une action en justice officielle pour poursuivre votre propre réclamation individuelle. En vous retirant, vous assumerez l'entière responsabilité pour toutes les étapes juridiques nécessaires pour protéger votre réclamation.

Si vous souhaitez vous exclure de l'action collective, vous devez remplir et soumettre par courrier le présent formulaire d'exclusion à l'adresse suivante au plus tard le <u>3 janvier 2022</u> :

Règlement relatif aux moteurs Caterpillar ATTN: DEMANDE D'EXCLUSION 5-112 Elizabeth Street, # 289 Toronto, ON M5G 1P5

Les membres du groupe qui souhaitent s'exclure et qui sont résidents du Québec doivent <u>DE PLUS</u> donner un avis au greffier de la Cour supérieure du Québec à l'adresse suivante :

Greffe de la cour supérieure du Québec Palais de justice de Montréal 1, rue Notre-Dame Est, bureau 1.120 Montréal (Québec) H2Y 1B6

N° du dossier: 500-06-000681-144

Si vous souhaitez vous exclure, vous devez demander l'exclusion de tous les véhicules du groupe dont vous avez été propriétaire ou locataire. Vous ne pouvez pas vous exclure du groupe pour un ou plusieurs véhicules du groupe et demander en même temps de bénéficier des avantages de l'action collective pour d'autres véhicules du groupe.

Si vous avez des questions, veuillez consulter le site Web du règlement à <u>www.EngineSettlement.ca</u> ou composez le numéro sans frais 1-855-659-2900. Vous pouvez également envoyer vos questions à l'administrateur du règlement à l'adresse info@EngineSettlement.ca.

CECI N'EST PAS D'UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION OU D'UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION.

CELA VOUS EXCLUT DE FAIRE UNE RÉCLAMATION DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT. N'UTILISEZ PAS CE FORMULAIRE SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UNE INDEMNISATION DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT.

Prénom Initia	le Nom de famille		
Nom de la compagnie (le cas échéant)			
Adresse postale, ligne 1			
Auresse postare, fight 1			
Adresse postale, ligne 2			
Ville Province Code postal			
Numéro de téléphone (principal) Numéro de téléphone (secondaire)			
Adresse courriel			
A. <u>RENSEIGNEMENTS SUR LES MOTEURS</u>			
Veuillez énumérer chaque moteur visé que vous avez possédez ou louez, la marque, le modèle et le numéro			
d'identification du véhicule contenant le moteur, la date d'achat initiale et la date de vente ultérieure ou la			
période de location selon le cas.			
Numéro de série du moteur 1			
Date de possession ou de location du moteur 1	Nombre de réparations liées au SRC		
DE À			
Numéro de série du moteur 2			
Date de possession ou de location du moteur 2	Nombre de réparations liées au SRC		
DE À			

Numéro de série du moteur 3		
_		
Date de possession ou de locati	on du moteur 3	Nombre de réparations liées au SRC
DE À		
	Numéro de série du	ı moteur 4
Date de possession ou de locati	on du moteur 4	Nombre de réparations liées au SRC
DE À		
des moteur(s) visé(s) ident et/ou au Québec (dont je conformes à la norme EPA	onnellement ou au nos tifié(s) ci-dessus. Je so s suis membre) conce A 2007, fabriqués entr	m de mon entreprise, le propriétaire/locataire du couhaite m'exclure de l'action collective en Ontar ernant les moteurs diesel Caterpillar C13 et C re 2005 et 2009. Je signe ce formulaire d'exclusion vertu de l'entente de règlement.
MOTIF DU RETRAIT (or	otionnel)	
OMPENSATION EN VERTU DE L'	ENTENTE DE RÈGLE	RAI JAMAIS ADMISSIBLE À RECEVOIR DE EMENT CONCERNANT LES MOTEURS DIESEI MES À LA NORME EPA 2007
souhaite me retirer du règlement co PA 2007 au Canada.	oncernant les moteurs	diesel Caterpillar C13 et C15 conformes à la norm
nte:	Signatu	re:
	Nom co	omplet: